

Formulaire d'identification CFF pour IG Bank

Information sur l'obligation de diligence des banques

La Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB) exige notamment la vérification de l'identité du client au moyen d'une copie certifiée conforme du document d'identification («*attestation d'authenticité*») lors de toute relation d'affaires. Celle-ci sert à prouver la validité de votre pièce d'identité.

Le service «Identification CFF» est gratuit pour les clients d'IG Bank.

- Il est possible de procéder à une identification CFF à tous les guichets Change et Western Union des CFF. Vous trouverez une liste de ces points de vente sur le site www.cff.ch/identificationclient. Veuillez-vous présenter dans l'un de ces points de vente muni de ce formulaire et d'une pièce d'identité acceptée (voir ci-dessous).

Déroulement de l'attestation d'authenticité gratuite pour le client

Le collaborateur/la collaboratrice des CFF

- contrôle la pièce d'identité présentée (validité et photo).
- photocopie les pages requises : données personnelles (nom, prénom, date de naissance, nationalité), signature, photo, numéro et éventuelle date d'échéance.
- appose le cachet « Document original vu par » **sur la photocopie de la pièce d'identité.**
- saisit la prestation de service sous **CASA Produit tiers Identification du client CFF** et procède à l'imputation au moyen du code **Payserie 0216 0000 0737** (voir Rail Bon).
- appose également le cachet indiquant la date sur le formulaire présenté et vous rend ce dernier avec la copie estampillée de la pièce d'identité (il ne sera effectué qu'une seule copie certifiée conforme par formulaire). Votre copie de pièce d'identité est désormais certifiée conforme.

Remarque à l'attention des collaborateurs/collaboratrices des CFF :

Ce service est **gratuit** pour le client. En cas de doute, contactez le KPZ FDL.



Remarque à l'attention des collaborateurs/collaboratrices CFF

Documents à renvoyer à IG Bank :

- le présent formulaire;
- la demande d'ouverture de compte signée;
- la copie authentifiée d'une pièce d'identité.

Pièces d'identité acceptées

1. **Passeports et cartes d'identité (suisses et étrangers)** : Passeports valables (y compris passeports diplomatiques et passeports de service); cartes d'identité en cours de validité
2. **Permis délivré par la police des étrangers** : Permis valables B, C, Ci, L, F, N, S, G
3. **Permis délivrés par le Service des automobiles** : Permis de conduire suisse valable, excepté permis d'élève conducteur

Date et cachet du guichet de la gare

 SBB CFF FFS

RAIL BON

d'une valeur de CHF 18.--

pour une identification client CFF
(CASA Produit tiers)

Pay-Serie: 0216 0000 0737
Valable jusqu'à: 31.12.2024